



# MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

## ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 26 janvier 2024

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

### PARCELLE(S)

**93170 BAGNOLET**

Code parcelle :  
**000-S-122**



Parcelle(s) : 000-S-122, 93170 BAGNOLET

1 / 9 pages

## A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :

### MOUVEMENT DE TERRAIN



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Mouvement de terrain nommé PPR MT prescrit de Bagnolet a été prescrit sur le territoire de votre commune.

Date de prescription : 30/03/2004

Un PPR prescrit est un PPR en cours d'élaboration sur la commune dont le périmètre et les règles sont en cours d'élaboration.

Le PPR couvre les aléas suivants :  
Mouvement de terrain

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



## RAPPEL

### Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture.

### Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur [georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger](https://georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger)

## INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

### INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

**Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?**  Oui  Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

**Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.**

## SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

## ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

### ARGILE : 3/3



- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition forte : La probabilité de survenue d'un sinistre est élevée et l'intensité des phénomènes attendus est forte. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>



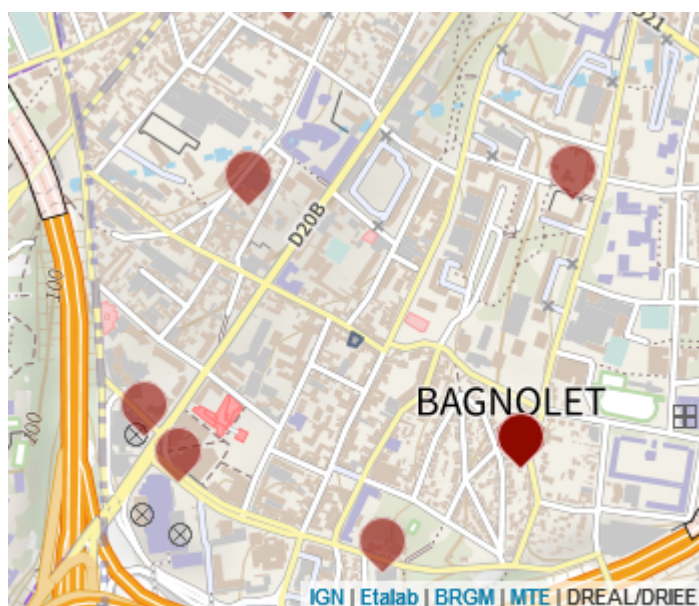
### POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements, changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 32 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)



## CANALISATIONS TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Une canalisation de matières dangereuses (gaz naturel, produits pétroliers ou chimiques) est située dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle. La carte représente les implantations présentes autour de votre localisation. Il convient de rechercher une information plus précise en se rendant en mairie.



## ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 10

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
ECOA8800084A	23/07/1988	23/07/1988	19/10/1988	03/11/1988
INTE0200080A	27/07/2001	27/07/2001	27/02/2002	16/03/2002
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
MDIE900018A	26/06/1990	27/06/1990	07/12/1990	19/12/1990
NOR19830803	24/06/1983	26/06/1983	03/08/1983	05/08/1983

Sécheresse : 4

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0500808A	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
INTE1920338A	01/10/2018	31/12/2018	16/07/2019	09/08/2019
INTE2118485A	01/07/2020	30/09/2020	22/06/2021	09/07/2021
IOCE0823837A	01/01/2006	01/03/2006	07/10/2008	10/10/2008

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999



## ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
SAS FONCIERE LES MERCURIALES c/o CBRE PM	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007403899">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007403899</a>
COMPTOIR PIECES AUTO	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408630">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408630</a>
CENTRE AUTO ZL	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408631">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408631</a>
IMPRIMERIE SERRE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404259">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404259</a>
SDCB LA NOUE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506355">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506355</a>
LES MAITRES ARGENTEURS	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506353">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506353</a>
AUCHAN FRANCE SA	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404256">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404256</a>
ADA	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404277">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404277</a>
DEPANN'2000	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518155">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006518155</a>
PRESSING ROBESPIERRE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516010">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006516010</a>
CMBC	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006522531">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006522531</a>
Société Technique Ressort et Suspension	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404465">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404465</a>
BLANDIN ET GAGNEPAIN	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404789">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404789</a>
CENTRE AUTO SAINT FARGEAU	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407307">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007407307</a>
TRANSPORTS SERVICES ENCHERES	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408041">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408041</a>
MOURET SARL	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409635">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007409635</a>
BONZINI EX. SCI VIENOT	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007410398">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007410398</a>
SARL RAOUX	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007410396">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007410396</a>
DECALCOMANIE PUBLICITAIRE SAS	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408816">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408816</a>
GARAGE JULES FERRY	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007410397">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007410397</a>
Dépot de déchets Mairie (stockage)	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006522375">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006522375</a>
SDCB CENTRE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506354">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506354</a>
HOTEL ELYSEE MONTPARNASSE SARL	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404346">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404346</a>
STE D'EXPLOITATION DES ETS DEDEKEN	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007406324">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007406324</a>



<b>Nom du site</b>	<b>Fiche détaillée</b>
IMPRESSION SERIGRAPHIE TRANSFERT	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408602">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408602</a>
CUSHMAN & WAKEFIELD	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404617">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404617</a>
GARAGE DE BAGNOLET	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006524701">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006524701</a>
MA TOQUE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006524106">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006524106</a>
FARID GARAGE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408657">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007408657</a>
MOTO SYSTEM	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100027187">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100027187</a>
SDCB SUD	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506356">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006506356</a>
ORANGE UPR IDF	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404258">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0007404258</a>